



LA SECTION EUROPÉENNE EST OUVERTE À
DES ÉLÈVES QUI
SOUHAITENT APPROFONDIR LEUR MAÎTRISE
D'UNE LANGUE
VIVANTE ÉTRANGÈRE,
ICI L'ANGLAIS.

Un cadre légal.

- ✓ La scolarité en section européenne couvre **les trois années du lycée** : Seconde, Première, Terminale.
- ✓ La section européenne suppose **deux heures supplémentaires par semaine** :
 - ✓ une heure d'anglais,
 - ✓ une heure de « DNL » (discipline non-linguistique, ici l'histoire – géographie en anglais).

« L'indication "section européenne », suivie de la désignation de la langue concernée, est inscrite sur le diplôme du baccalauréat. Cette indication dépend des résultats obtenus par le candidat. »

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, <https://www.education.gouv.fr/les-sections-europeennes-ou-de-langues-orientales-en-lycee-5048>

Un atout pour les lycéens.

- ✓ Un meilleur **niveau en anglais**,
 - ✓ Une **ouverture culturelle** sur les pays anglophones,
 - ✓ Une plus grande **conscience européenne**,
 - ✓ Une manière de travailler différente (**projets, visites, voyages...**)
-
- ✓ La mention « **section européenne anglais** » sur le **diplôme du baccalauréat : un « plus » en vue des études supérieures**
 - ✓ La possibilité de passer la certification au niveau **B2 en Terminale, avec le « Cambridge English B2 First ».**

Des attentes à connaître.

- ✓ **Motivation**, enthousiasme sont nécessaires
- ✓ Un **bon niveau** en anglais est indispensable
- ✓ De **l'intérêt** pour la discipline enseignée en anglais : ici l'histoire – géographie
- ✓ Être prêt à participer à **l'oral**,
- ✓ Être prêt à **travailler** davantage : plus d'heures de cours, du travail personnel.

**Bon à
savoir !**

Les élèves inscrits en section européenne en Seconde au lycée Dumont d'Urville, doivent **obligatoirement participer à la demi-journée d'intégration, le jour de la rentrée de septembre.**

Les notes obtenues en section européenne apparaissent dans les bulletins, une note pour l'anglais « euro », une note pour la DNL. Les résultats sont ainsi pris en compte dans le contrôle continu au lycée.